

## Le Bâtiment Artisanal Janvier 2009

- **ASSOCIATION  
POUR LA PROMOTION  
DES MÉTIERS  
DU PLÂTRE (APMP)**

En 2009,  
l'Union  
nationale  
artisa-  
nale  
Métiers  
et tech-  
niques du  
plâtre



**APMP**

assure pour deux ans la présidence de l'Association pour la promotion des métiers du plâtre (APMP). Cette association, créée en 1989, rassemble les organisations professionnelles du secteur, ainsi que les principaux industriels du plâtre et de la terre cuite. Chaque année depuis 1994, l'APMP organise le Challenge des métiers du plâtre. Cet événement, destiné aux établissements d'apprentissage et de formation, récompense les meilleures initiatives en termes de mobilisation, de communication et de réalisation autour des métiers du plâtre. Depuis sa création, ce Challenge a permis l'organisation de plus de 300 événements dans toute la France autour de la valorisation de cette profession. De nombreux lycées professionnels et centres de formation des apprentis développent autour de ce concours des projets ambitieux, impliquant les élèves et les apprentis. De plus, l'APMP dialogue de façon continue avec le Comité français des olympiades des métiers (COFOM), afin que le plâtre retrouve toute sa place dans le déroulement officiel de la compétition. Il en est en effet évincé depuis quelques années, faute d'un nombre suffisant de pays perpétuant les savoir-faire traditionnels de la plâtrerie.